Région île de France

Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

Amendement
N° 007

COMMISSION PERMANENTE DU 15 OCTOBRE 2020

Rapport n° CP 2020-C28 :

DIVERSES MESURES RÉGIONALES DANS LE CADRE DE LA CRISE DU COVID-19

Texte de l'amendement :

Un article formulé de la façon suivante est ajouté à la délibération :

« Décide de mettre en place de façon progressive la gratuité des transports en commun franciliens, afin de donner un sens concret au droit à la mobilité pour tou.te.s.
Décide dans cette logique, et afin de répondre aux besoins de nombreux jeunes francilien·ne·s, notamment étudiant·e·s, dont la précarité s'est aggravée du fait de la crise sanitaire, de mettre en place en 2021 la gratuité des transports en commun franciliens pour tous les jeunes de moins de 25 ans.
Décide d'engager, dans le même temps, un travail de concertation avec l'État pour disposer de ressources nouvelles à même de financer cette mesure. »

Exposé des motifs :

METTRE EN PLACE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS POUR LES MOINS DE 25 ANS : UNE MESURE SOCIALE POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE

La question de la gratuité des transports en commun est aujourd'hui posée sur de nombreux territoires. Il est devenu impératif d'élargir l'usage des transports collectifs et de réduire la circulation automobile. Cela répond à un enjeu climatique, qui implique de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela répond à un enjeu sanitaire, qui implique de stopper les émissions de particules liées au trafic routier. Alors que nos concitoyens demandent davantage de pouvoir d'achat, de justice sociale, et un meilleur accès aux services publics, cela répond également à un enjeu social.
Du fait de la crise sanitaire et de la crise économique et sociale qui s'ensuit, de très nombreux jeunes, salariés précaires et/ou étudiants, ont vu leurs situations s'aggraver.
La mise en place de la gratuité des transports en commun régionaux constituerait, pour ces jeunes, une mesure sociale juste et efficace, leur permettant notamment un meilleur accès à l'emploi.

Les expériences de gratuité des transports dans plusieurs grandes villes se multiplient et donnent des résultats positifs. En Ile-de-France, la ville de Paris a, ces derniers mois, réalisé des avancées sur cette question en débat. Depuis le début du mandat, les élu·e·s Front de gauche avancent des propositions de gratuité partielles et progressives. En 2017, par exemple, notre groupe avait porté un vœu pour avancer vers la gratuité des transports.
La Région Ile-de-France ne peut rester indifférente à cette question alors que la gratuité pose la question de ce qui est public, commun et de la mise en œuvre de droit universel comme le droit à la mobilité. Elle doit d'urgence initier, avec l'appui de l'État, une mesure de mise en gratuité des transports franciliens pour tou.te.s les jeunes de moins de 25 ans.

Céline MALAISÉ
Présidente de groupe